

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 31 octobre 2014
(convocation du 24 octobre 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

EXCUSES :

Mme CAZALLET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

LA SEANCE EST OUVERTE

**Plateforme de mobilité durable de l'association Wimoov (ex voiture and co) -
Renouvellement de la demande de subvention pour 2014 - Changement de
dénomination de l'association - Autorisation- Décision**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis 2007, l'association Voiture & Co a été retenue pour assurer le développement d'une plateforme de mobilité. Dans le cadre de la convention afférente, il s'agit de valider la participation financière 2014 après présentation au comité de pilotage ad'hoc du bilan d'activités du 1^{er} semestre 2014 qui retrace à la fois les enjeux, objectifs atteints et futurs et acte le changement de dénomination de l'association désormais baptisée **Wimoov**.

I Rappel des objectifs de la mise en place de la plateforme : une participation en lien avec les politiques communautaires de mobilité et Politique Ville :

Dès 2007, la Communauté urbaine de Bordeaux a souhaité participer, dans le cadre du projet FEDER « au soutien du développement durable des quartiers sensibles 2007//2013 ». Une étude de faisabilité cofinancée par l'Europe et le Conseil Général a permis d'aboutir, au terme d'une large concertation, à la mise en place d'une plateforme de mobilité durable sur l'agglomération bordelaise ayant pour objectifs :

- l'accompagnement des personnes des quartiers prioritaires les plus fragilisées dans leur parcours vers la mobilité,
- la mise en cohérence des politiques sectorielles de l'époque.

En 2009, la Communauté urbaine franchit une nouvelle étape en répondant à un appel à projets de l'Acsé « des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité » et met en avant un projet de plateforme de mobilité durable. Le livre vert de l'agglomération « politique de la ville » va venir conforter ce besoin d'accompagnement spécifique vers la mobilité dans les quartiers prioritaires des communes signataires des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS).

Dans ce contexte, la Communauté urbaine en partenariat avec le Conseil Général a contribué à la mise en place de cette plateforme de mobilité durable gérée par l'association dénommée Voiture & Co, outil à destination de publics en difficulté d'insertion, issus, entre autres, des quartiers de la politique de la ville. L'enjeu est de construire, pour ces publics, une politique de mobilité transversale, coordonnée, lisible et pérenne en vue d'atteindre une autonomie dans les déplacements, de favoriser l'utilisation de l'offre classique de transport

et d'autoriser, le cas échéant, le retour à l'emploi à l'échelle de La Cub puis à terme avec une couverture départementale.

Dans cette dynamique, et depuis plus de 3 ans, l'association Voiture & Co a piloté différentes actions et exercé 3 grandes missions :

- **l'accompagnement** des publics cibles (accueil, information, conseil, orientation, mise en place de diagnostics et parcours mobilité)
- **l'exécution des prestations de services** (ex : propositions d'outils ou d'actions en complément de l'offre existante)
- **la coordination** avec les partenaires (missions de veille de la mobilité en vue d'une mise en réseau et accentuer l'implication des acteurs concernés).

Aujourd'hui, l'association après avoir communiqué le bilan du 1^{er} semestre 2014 (ci-annexé) entend poursuivre des actions à travers des permanences sur site pour favoriser les déplacements d'une population en recherche d'emploi et mieux cerner les besoins de cette dernière qui restent souvent mal identifiés.

II Bilan de l'activité (1^{er} semestre 2014)/Perspectives à court terme/Orientations 2015 :

Depuis 2009, l'association Voiture & Co a su montrer son dynamisme avec le développement de plateformes de mobilité dont le nombre est passé de 4 à 15 au niveau national. Parallèlement, elle s'est engagée dans de nouvelles actions en matière de sécurité routière pour sensibiliser ce public fragilisé et contribue ainsi à favoriser une mobilité inclusive. De même, elle a diversifié son partenariat existant en s'associant à des partenaires de la mobilité comme : Renault, la Macif.

1-Bilan d'activité : données chiffrées du 1^{er} semestre 2014 : Enjeux/objectifs:

Près de 412 bilans de Compétence Mobilité ont été réalisés dont 145 accompagnements pour les habitants des quartiers prioritaires.

Le public suivi se décline selon le profil suivant :

- 60% des bénéficiaires sont des femmes
- 33% en situation monoparentale ou vivant seule
- 47% avec un RSA
- 44% sont orientés par Pôle Emploi (44%) ou par une structure d'accompagnement social (13%)
- dont 38% sont détenteurs de permis et en possession d'un véhicule (10%).

Avec un cumul de problématiques : financière, matérielle, psycho-sociale et autonome pour environ 1 personne sur 3.

Les enjeux et objectifs de l'association sont multiples et se déclinent autour des axes suivants :

- **appuyer** l'ancrage territorial : au niveau de l'accompagnement du public (50 personnes reçues /mois et **affiner** le plan d'actions pour cibler les prescripteurs les plus en lien avec le public cible. Il s'agit de conforter les actions lancées en 2013 avec Kéolis.

- **poursuivre** le travail de pérennisation de la structure par la recherche de projets innovants et la consolidation de participations.
- **diversifier** le public accompagné et les sources de financement de la plateforme : diversification qui est d'autant plus essentielle qu'elle va permettre de répondre à un nouveau besoin social : la mobilité des « travailleurs pauvres » et d'intervenir auprès des entreprises, sources d'emplois.
- **optimiser** le fonctionnement de la plateforme : en confortant la gouvernance par la mise en place de 2 instances : un comité technique et un comité de pilotage auquel participeront notamment les financeurs initiaux : le CG 33 et La Cub. Ces instances vont permettre de valider les grandes orientations du projet, les conditions de mise en œuvre et de développement, l'évaluation de la plateforme.

2 - Les perspectives / orientations 2015 :

Les 3 perspectives essentielles exposées au Comité de pilotage du 4 septembre sont :

- **le développement d'actions plus ciblées** en direction, par exemple de la formation et de l'insertion sociale
- **le renforcement de la communication et du partenariat des prescripteurs** (rencontres régulières dans le cadre de la semaine de la mobilité)
- **le renforcement de la communication** sur les partenaires institutionnels (sollicitations auprès de nouvelles équipes municipales, prise de contacts avec de nouveaux partenaires)

Ces perspectives sont complétées par des orientations pour 2015 qui vont conduire à :

- **accompagner** des publics en insertion (expérimentation sur de nouveaux territoires : peu desservis ou au sein de quartiers prioritaires) avec mise en place de nouveaux indicateurs.
- **faire reconnaître** la plateforme **comme un « laboratoire de la mobilité inclusive »** (en collaboration avec l'A'urba)
- **innover** auprès de nouveaux publics : les personnes âgées notamment

De son côté, la Communauté urbaine entend accompagner et poursuivre le partenariat existant dans la mesure où subsiste encore des déséquilibres socio-urbain de certains quartiers. Malgré le dispositif mis en place, les populations de ces quartiers continuent de cumuler de nombreuses difficultés socio-économiques que ne parviennent pas à gommer les politiques publiques. L'association assure un relais sur le terrain et déploie des moyens pour apporter des réponses à ce public fragilisé aussi bien pour faciliter la réalisation des déplacements (rive droite/rive gauche) que pour les familiariser sur la connaissance du réseau de desserte existant.

III Le versement de la participation communautaire en 2014 :

Pour mémoire, le cahier des charges initial prévoyait que la participation communautaire ne pouvait pas excéder 28% des coûts proposés, plafonné à 80 000 €. A cet égard, la participation de La Cub ressort :

- pour 2012 : à 43 653,73 € pour un budget prévisionnel de 156 880,59 € soit 28,7% du coût de l'action réalisée.

- pour 2013 : à 57 573 € pour un budget prévisionnel de 330 877 € (17,4% des coûts proposés).

Pour 2014, le budget prévisionnel de fonctionnement de l'association se présente comme suit :

6	CHARGES	2014	7	PRODUITS	2014
60	ACHATS	6 912,58 €	70	VENTE DES PRODUITS ET PRESTATIONS DE SERVICES	3 821,28 €
			706	Prestations de services	3 821,28 €
61	SERVICES EXTERIEURS	31 007,12 €	74	TOTAL SUBVENTIONS	304 224,96 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	50 749,96 €	741	SUBVENTIONS EUROPE	71 880,00 €
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	14 296,38 €	742	SUBVENTIONS ETAT	8 000,00 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	179 201,11 €	743	SUBVENTIONS REGIONS	25 000,00 €
			744	SUBVENTIONS DEPARTEMENTS	125 000,00 €
			745	SUBVENTIONS AGGLOMERATIONS	49 344,96 €
			746	SUBVENTIONS VILLES	10 000,00 €
			747	AUTRES SUBVENTIONS	15 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	3 878,70 €	76	PRODUITS FINANCIERS	- €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	22 000,38 €	78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISION	- €
6	TOTAL CHARGES	308 046,24 €	7	TOTAL PRODUITS	308 046,24 €

Cette association sollicite, de nouveau, ses partenaires dont le Conseil Général et la Communauté urbaine pour une participation financière d'un montant de 49 345 € ce qui représente 16% des coûts prévisionnels au regard des clauses du marché initial. En complément des financements existants, l'association Wimoov continue de bénéficier de financement européen au titre du FSE.

Les modalités de versement de la participation financière de l'année 2014 de La Cub sont précisées dans la convention de partenariat ci-annexée entre la Communauté urbaine de Bordeaux et l'association Wimoov.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales Article L5215-20-1,

VU la délibération n°2007/0672 du 21 septembre 2007 portant adoption de la participation de La Cub au projet FEDER « Soutenir le développement durable des quartiers sensibles 2007/2013»,

VU la délibération n° 2009/232 du 10 avril 2009 relative au lancement d'une étude de faisabilité sur le besoin d'une plateforme de mobilité durable sur l'agglomération bordelaise, **VU** la délibération n°2011/0554 du 8 juillet 2011 portant attribution de fonds au titre de l'appel à projets « des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité »,

VU la délibération n° 2012/0110 du 17 février 2012 portant autorisation d'un appel à projets pour la création d'une structure multiservices dédiée à la mobilité durable de l'agglomération bordelaise,

VU la délibération n° 2012/0543 du 13 juillet 2012 relative au versement de la subvention de La Cub à l'association Voiture & Co,

VU la délibération n°2013/0726 du 27 septembre 2013 relative au renouvellement de la participation financière de La Cub à l'association Voiture & Co,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le projet de plateforme multiservices dédiée à la mobilité durable sur l'agglomération bordelaise proposé par l'association Wimoov (ex Voiture & Co) répond à l'objectif d'accompagner les publics les plus fragiles dans leur parcours vers la mobilité et qu'il s'inscrit bien dans la logique de mise en œuvre d'une cohérence des politiques sectorielles conduites par la Communauté urbaine de Bordeaux en faveur de la mobilité,

DECIDE

Article 1 : De reconduire, pour l'année 2014, le partenariat avec l'association Wimoov (ex Voiture & Co) selon les modalités fixées dans la convention de partenariat ci-annexée.

Article 2 : D'inscrire le montant de la participation financière consentie pour la plateforme pour l'année 2014 soit 49 345 € au Budget Principal sur l'imputation suivante : Opération 05P006O016, Chapitre 65, Compte 6574, Fonction 822 pour un montant total de 49 345 €.

Article 3 : D'autoriser, Monsieur le Président, à signer la convention d'aide ci-annexée et tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

M. JEAN TOUZEAU

REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 NOVEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 14 NOVEMBRE 2014